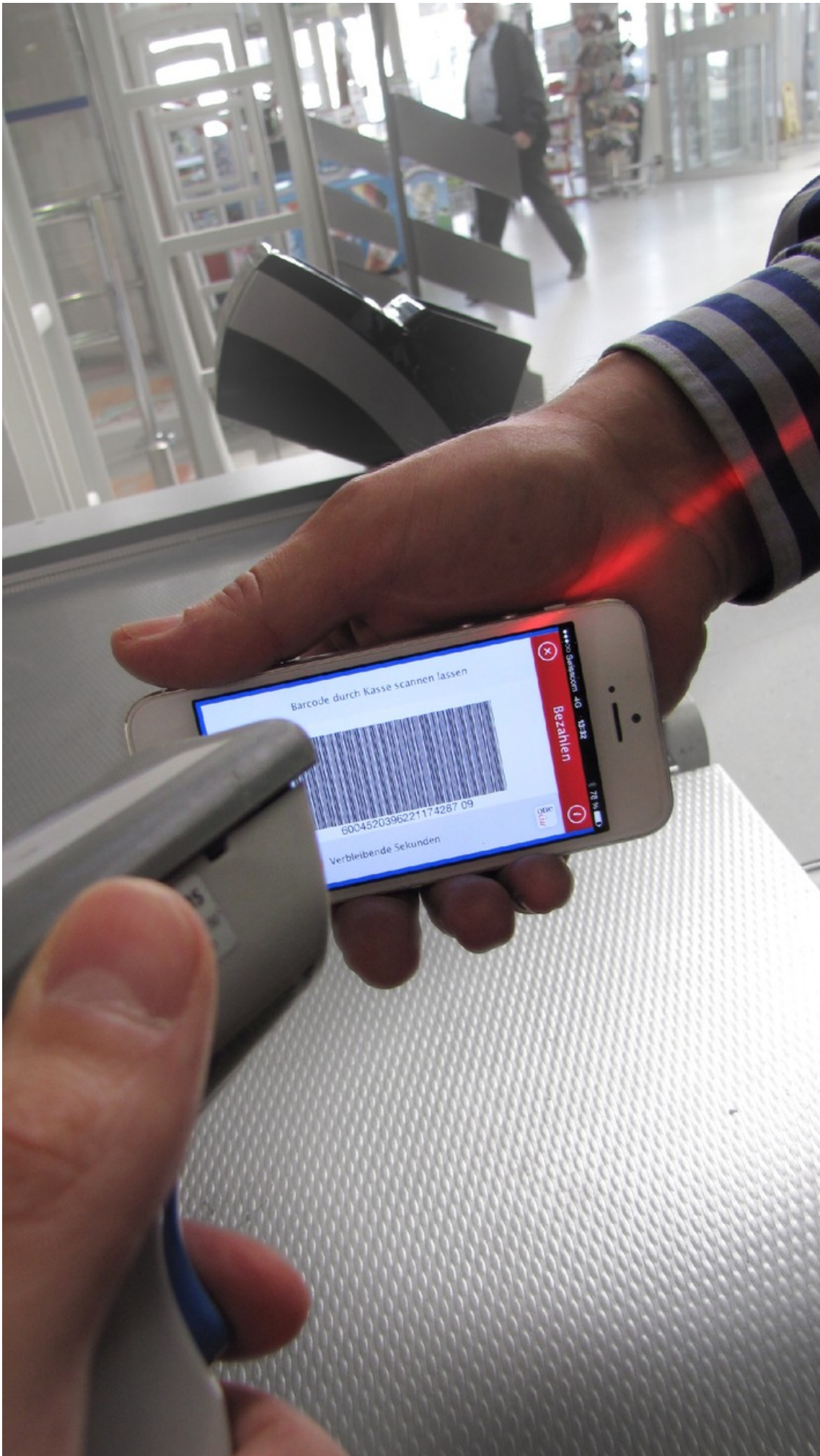


29.09.2013 - 10:30 Uhr

JUMBO introduit le système de paiement mobile - le Smartphone devient carte de crédit (Image / Video / Annexe)



JUMBO et Manor sont des pionniers dans le domaine du paiement mobile. La chaîne de magasins de bricolage lance un système permettant aux titulaires de la JUMBO Card ou de la carte Manor de régler leurs achats via une application sur Smartphone. Le paiement mobile est dès à présent possible dans toutes les filiales JUMBO et plus de cinquante magasins Manor. L'App, gratuite, fonctionne sur iOS et Android.

En proposant une nouvelle possibilité de paiement, la chaîne de magasins de bricolage JUMBO introduit une innovation pratique dans le marché de détail suisse. Les détenteurs d'une JUMBO Card ou d'une carte Manor n'ont désormais plus besoin d'avoir leur carte sur eux lorsqu'ils passent à la caisse. Ils peuvent régler leurs achats dans toutes nos filiales via la nouvelle JUMBO Card App. Leurs acquisitions sont facturées de la même manière que les paiements par carte et figurent sur leur facture mensuelle. L'App gratuite pour iPhones et appareils Android peut être téléchargée dans l'App Store ou sur Google Play. La JUMBO Card App permet également d'effectuer des achats chez Manor, et vice versa.

Utilisation simple et sécurité maximale

Une fois l'App téléchargée, le compte de la carte doit être enregistré et vérifié. Après quoi, l'App fonctionne comme une carte de paiement. Son utilisation est très simple et cependant tout à fait sûre: lors du règlement à la caisse, elle génère un code barres unique qui n'est valable que pendant le processus de paiement. Ce code ne peut donc être recopié et réutilisé. Un code manipulé sera refusé par le système de caisse. De plus, comme le code barres ne contient aucune données client personnelles, tout abus sur Internet est exclu. Si son montant d'achat est inférieur à 40 francs, l'utilisateur peut choisir ou non de composer le code NIP. Pour les montants supérieurs à 40 francs, en revanche, le code NIP est obligatoire. L'App peut bénéficier de la protection supplémentaire d'un mot de passe.

La JUMBO Card App peut être téléchargée sur www.jumbo.ch/paiement-mobile. Deux vidéos illustrent les avantages de l'App, son installation ainsi que son utilisation lors du paiement.

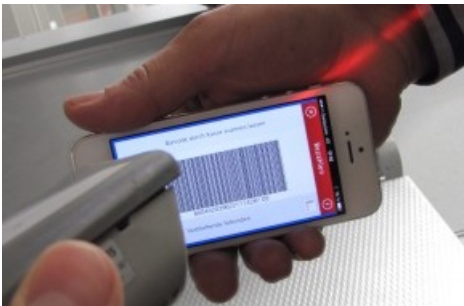
Jumbo-Markt AG

JUMBO est un marché de détail hautement spécialisé et avec ses 41 filiales la deuxième chaîne de magasins de bricolage de Suisse. Tout comme MANOR et ATHLETICUM, JUMBO appartient à 100 percent à la Holding Maus Frères de Genève et gère en Suisse des magasins totalement indépendants et économiquement autonomes. En 2012, avec env. 1500 collaborateurs, JUMBO a réalisé un chiffre d'affaires d'environ 586 millions de francs suisses.

Contact:

Massimo Moretti
Directeur Service de presse
No direct +41 (0) 44 805 62 33
massimo.moretti@jumbo.ch

Medieninhalte



L'App JUMBO Card à la caisse. Texte complémentaire par OTS et sur www.presseportal.ch.
L'utilisation de cette image est pour des buts rédactionnels gratuite. Publication sous indication de source: "OTS.photo/FIRMENNAMEN".



L'App JUMBO Card à la caisse. Texte complémentaire par OTS et sur www.presseportal.ch.
L'utilisation de cette image est pour des buts rédactionnels gratuite. Publication sous indication de source: "OTS.photo/FIRMENNAMEN".